



UnaformeC
261, rue de Paris
93556 Montreuil-cedex
Tél 01 43 63 80 00
Fax 01 43 63 68 11
Internet www.unaformec.org

N° 266 – 23 février 2004

AGORA formation XXVIII : J-32

Le journal faxé de l'UnaformeC

Vous pouvez désormais consulter ce journal au format acrobat reader (en pdf) sur notre site, à l'adresse suivante : www.unaformec.org

EDITO

Le dossier *Notre époque du Nouvel Observateur* s'intéresse à l'usage vétérinaire des antibiotiques¹. Utilisation massive, prescription populationnelle, doses parfois suffisantes pour rendre la viande impropre à la consommation, multiplication de souches multirésistantes... La liste des accusations ressemble à un inventaire à la Prévert. La France étant par ailleurs « *le plus gros consommateur mondial d'antibiotiques par tête d'habitant* », il y a là un réel sujet d'inquiétude. Déjà en 2000, l'OMS mettait en garde contre l'usage abusif des antimicrobiens dans l'agroalimentaire.

LA FERME DES ANTIBIOTIQUES

Un banal incident routier a mis à jour l'importation clandestine d'antibiotiques (non autorisés en France) vers des élevages industriels. La Justice a conclu à un non lieu, au nom de la libre circulation des marchandises en Europe. Mais la Santé Publique n'y trouve pas son compte...

L'usage massif des antibiotiques dans l'agroalimentaire. La France est le premier pays agroalimentaire d'Europe : un milliard de poulets, quelques dizaines de millions de canards, 30 millions de porcs, plusieurs millions de bovins... En 2003, ces animaux d'élevage ont consommé environ 1400 tonnes d'antibiotiques. Pratique la plus controversée : l'usage comme « facteur de croissance ». Ajouter un antibiotique à l'alimentation normale augmente la productivité. Une directive européenne l'interdit à partir de... 2006. G. Bories, chercheur à l'INRA et auteur d'un rapport sur ce sujet, pense que « *les quantités écartées d'un côté risquent d'être ajoutées de l'autre sous forme d'aliments médicamenteux* ».

Une prescription « populationnelle ». Les antibiotiques ont maîtrisé en partie les maladies et donc permis l'industrialisation de l'élevage. Mais comme le signale le journaliste, « *dans les hangars de plusieurs milliers d'animaux, on fait le diagnostic sur 3 et on traite l'ensemble* ». Cette pratique « populationnelle » est actuellement hors norme : le vétérinaire, comme le médecin, ne peut prescrire qu'au chevet du malade (art R.5194 du Code de la Santé Publique). La législation va être assouplie dans des limites qui ne sont toujours pas définies. Il y a là de multiples problèmes : résidus d'antibiotiques dans la viande, induction de résistances chez des germes communs à l'animal et à l'homme et perte d'efficacité de familles d'antibiotiques qui ne se sont pas renouvelées depuis 20 ans.

Des germes qui augmentent leur résistance. En 1998, 5000 américains ont été victimes d'une intoxication alimentaire à campylobacter après avoir mangé du poulet contaminé. La souche était résistante à la plupart des antibiotiques. La même année, 25 personnes, dont 2 sont décédées, ont été contaminées au Danemark par une salmonelle porcine résistante à au moins 5 types d'antibiotiques. Les résistances actuelles du staphylocoque à la vancomycine, en milieu hospitalier, s'expliquent peut-être par l'utilisation de l'avopartine, de la même famille d'antibiotiques, comme facteur de croissance pendant plus de 20 ans en alimentation animale. Ce produit est interdit depuis 1997, depuis que des chercheurs danois ont montré que les résistances à ces antibiotiques sont croisées.

JP VALLEE

¹ Chiquelin JJ. La ferme des antibiotiques. Le Nouvel Observateur 2004; 2045 : 62-64.